

R Kelly: son ex-compagne fait de choquantes révélations

Joycelyn Savage, l'ex-petite amie de R. Kelly, a révélé que le chanteur urinait sur elle pendant les rapports sexuels malgré ses refus. Il lui avait également fait avorter à la maison.

Jocelyne qui avait auparavant pris la défense de R. Kelly face aux accusations d'abus sexuels a décidé de se retourner contre lui et partager son expérience.

Dans des publications sur les réseaux sociaux, la jeune femme, 24 ans, a fait des révélations choquantes sur sa relation avec R. Kelly.

Jocelyne Savage se souvient qu'elle a été contrainte d'avorter deux fois après être tombée enceinte du chanteur. Il l'aurait forcée à subir ses avortements dans leur maison.

Elle a découvert pour la première fois qu'elle était enceinte en 2016. « J'ai découvert que j'étais enceinte de ce monstre. Au final, j'ai avorté. J'ai été forcée de subir la procédure chez lui. Il ne voulait pas que j'aille à l'hôpital par crainte de faire la Une des médias. »

« Au départ, je me disais sans cesse qu'il veut que je sois en sécurité, qu'il veut ce qu'il y a de mieux pour moi, qu'il pense que quelqu'un va m'éloigner de lui. Mais c'était moi qui délirais, comment pourrait-il prétendre m'aimer et m'enfermer

comme un foutu animal? »

Elle est tombée enceinte pour la deuxième fois en 2018 mais tout comme la première grossesse, elle a subi un autre avortement.

Jocelyne Savage a également révélé que R. Kelly lui avait formellement interdit de l'appeler avec un autre nom que « papa » ou « maître ». Un jour, elle avait fait l'erreur de l'appeler « bébé ». Furieux, R. Kelly l'avait étranglée jusqu'à ce qu'elle s'évanouisse. Elle s'était réveillée avec de graves ecchymoses autour du cou et le chanteur lui a demandé de cacher ses bleus.

« J'avais des bleus autour du cou, et il m'a dit de porter un foulard autour du cou avant de sortir en public...J'avais peur d'en parler à quelqu'un à cause de ce qu'il pourrait faire ensuite. »

« Le seul moment où il s'occupait de moi, c'est quand les médias parlaient en mal de lui et rapportaient que j'avais été prise en otage. »

En outre de ses mauvais traitements, Jocelyne Savage affirme que R. Kelly urinait sur elle pendant les rapports sexuels malgré ses supplications pour qu'il arrête.

« Il a fait pipi sur moi de nombreuses fois. Je ne voulais vraiment pas révéler cela, mais la vérité doit être entendue. »

La jeune femme prétend qu'elle voyait souvent R. Kelly avec des filles plus jeunes, mais qu'elle n'avait pas le droit de leur parler.

« Je ne pouvais parler à aucune d'entre elles jusqu'à ce que mon tour arrive. Je devais rester dans ma chambre jusqu'à ce que Rob fasse appel à moi ou que son assistant vienne me chercher. Parfois, je ne voulais pas mais il m'obligeait à sortir de ma chambre. »

Suite à la sortie de Jocelyne Savage, l'avocat de R. Kelly, a publié une déclaration accusant la jeune femme de tentative d'extorsion.

Culture et tourisme: Les acteurs à l'unisson pour booster le secteur

La première rencontre administration publique-secteur privé de la culture et du tourisme s'est ouverte ce matin à Koudougou, sous la présidence du Ministre Abdoul Karim Sango.

Artistes, managers, promoteurs de spectacles, gestionnaires de salles de cinéma et de sites touristiques, acteurs de la chaîne du livre, hoteliers, restaurateurs et d'autres acteurs du secteur de la culture et du tourisme sont réunis pour réfléchir sur les actions à mener en synergie pour un meilleur

développement dudit secteur.

Deux jours durant, les participants vont examiner le bilan de mise en oeuvre des recommandations issues des rencontres sectorielles entre l'administration et le secteur privé de la culture et entre administration et le secteur privé du tourisme.

Des communications en rapport avec le thème de cette rencontre, à savoir « Contribution des industries culturelles et touristiques au développement local : enjeux et défis dans un contexte d'insécurité » sont prévues.

MCAT

24e édition des NAK: Le Ministre Sango appelle les Burkinabè à accompagner la construction du siège

La 24e édition des NAK a été lancée officiellement mercredi 27 novembre 2019. Avec de belles colorations, cette édition est celle du renouveau, du grand départ et des grandes promesses. Pour la première fois, depuis sa création, ce grand événement qui draine du monde chaque année dans la cité du cavalier rouge se tient sur son site.

Autorités coutumières, religieuses, administratives, militaires et paramilitaires étaient présentes à l'ouverture de la manifestation. Les stands dressés pour l'exposition-vente de produits culturels reçoivent déjà les premiers visiteurs. À côté, les vendeurs ambulants espèrent faire de bonnes affaires.

Pour un nouveau départ, cette édition se présente bien au regard de l'engouement des festivaliers. Aussi, les sponsors ne se sont pas fait prier pour accompagner l'événement. Pour le ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme, patron de l'édition, l'envergure des NAK prouve aux yeux du monde que le Burkina Faso est un pays de paix.

Les NAK sont une belle preuve que l'ont peut vivre en toute quiétude au Burkina Faso en dépit les colorations multiples dont il fait l'objet. Dans son discours inaugural, il a appelé les Burkinabè à s'unir pour la construction du site des NAK. La manifestation ainsi lancée se poursuit jusqu'au 29 novembre 2019.

MCAT

**Tourisme et loisirs au centre
d'une réflexion à Bobo**

Dioulasso.

La Direction générale du tourisme (DGT) organise les 27 et 28 novembre 2019 à Bobo-Dioulasso, un atelier de réflexion sur le développement des loisirs touristiques au Burkina Faso. Loisirs qui selon le Directeur général du tourisme, Luc Ouédraogo, font référence à tout ce qui permet à une personne résidente ou non, durant son voyage, ou son déplacement de se distraire.

Ouvert ce matin, l'atelier regroupe plus d'une centaine d'acteurs touristiques, notamment des hôteliers, des restaurateurs, des gestionnaires de sites touristiques, des concessionnaires de zones de chasse et des promoteurs d'établissements touristiques de loisirs.

Deux communications sont prévues ce premier jour. Le DGT a ouvert le bal avec la première qui donne un <>. La seconde communication sera assurée par le Secrétaire général des concessionnaires des zones de chasse du Burkina, Noufou Compaoré. <>, est le thème qu'il va développer.

Après la ville de Sya, un autre atelier sera organisé les 2 et 3 décembre prochain à Ouagadougou.

MCAT

Héritier Watanabe et son amante conduits en prison

Le musicien Héritier Watanabe et son amante Naomie, principaux acteurs dans cette affaire, auraient été conduits dans les locaux du Centre Pénitentiaire de Rééducation de Kinshasa (CPRK), ex Prison Centrale de Makala, ce lundi 18 novembre, annoncent les médias congolais dont Actualité.cd.

Le samedi 16 novembre, déjà, le musicien et sa partenaire avaient été appréhendés avant d'être entendus lors d'une audition devant le parquet de grande instance de Kinshasa, à la suite d'un mandat d'arrêt et avis de recherche lancé par le commissaire divisionnaire adjoint, Sylvano Kasongo, patron de la Police Nationale Ville de Kinshasa. Ils sont notamment accusés « d'atteinte à la pudeur » et « proxénétisme » après la diffusion d'une sextape qui a créé le malaise en RDC, mais aussi sur les réseaux sociaux.

La vidéo d'ébats sexuels, rendue public le jeudi dernier et qui met en scène Héritier Watanabe et sa partenaire Naomie Mbandu, mère de trois enfants et mariée au député Christian Mbandu, d'après des médias locaux, aurait été diffusée par le musicien lui-même. Pour l'heure, ni les avocats du chanteur

encore moins ceux de son amante n'ont évoqué publiquement le sujet. Ils n'ont par ailleurs pas confirmé l'arrestation des deux incriminés.

Héritier Watanabé et Naomie Mbando risquent jusqu'à trois ans de prison pour les charges retenues contre eux, selon les prescriptions du code pénal congolais. Ils devraient rester en détention jusqu'à la fin de l'instruction de leur dossier.

Héritier Watanabé recherché par la police à cause d'une sextape

Accusé d'« attentat à la pudeur », le musicien de RDC Héritier Watanabé est recherché par la police de son pays pour avoir publié la vidéo de ses ébats sexuels avec une femme mariée sur les réseaux sociaux.

Le général Sylvano Kasongo Kitenge est formel et n'entend pas transiger sur la question. Bondongo Kabeya dit Héritier Watanabé est « recherché pour atteinte à la pudeur et proxénétisme », a déclaré samedi le chef de la police à Kinshasa.

Et tout est parti d'une vidéo publiée cette semaine sur les réseaux sociaux dont Facebook et Twitter. Dans ce document, l'artiste musicien montre au monde qu'il était en plein acte

sexuel avec Naomie Mbando, mère de trois enfants et mariée au député Christian Mbando, d'après des médias locaux.

Si la vidéo continue de choquer et indignier le public, l'époux cocu semble encore plongé dans l'accablement de la tristesse. Et ne s'empêche pas d'exprimer sa douleur au monde entier.

« Je suis l'homme le plus malheureux de ce monde aujourd'hui. J'ai fait tout ce que l'homme peut faire pour Naomie, j'ai même rejeté ma famille à cause d'elle. Regardez aujourd'hui le salaire dont je suis bénéficiaire. Pourtant, je l'ai fait voyager dans tous les grands pays de ce monde, j'ai payé pour elle ses études, sa famille est à ma charge », a déclaré Christian Mbando cité par des médias congolais.

Et visiblement contrite, Naomie entend aller bien au-delà de la simple autoflagellation. Elle veut que justice soit faite sur cette affaire. Et faire payer à l'ancien sociétaire de Wenge Musica Maison Mère de Werrason la monnaie de sa pièce.

Plus de trois ans de prison

« Je vais porter plainte contre Héritier. Mon mari m'a quittée à cause de lui, mes enfants me détestent également à cause de lui. Que dirais-je à mes enfants ? Pourtant je lui interdisais de filmer, mais il n'a pas comprise. Pourquoi Héritier peut me faire ça ? Je ne lui pardonnerai jamais toute ma vie, il doit me payer pour ça », a promis celle qui pourrait désormais être appelée ex-épouse Mbando.

Mais où peut bien se cacher celui qui, de 2002 à 2014 a participé à des albums à succès de Werrason dont « À la queue leu leu » et « Tindika Lokito » avant d'embrasser une carrière solo en 2015 ? Au cas où la police le rattrape, il sera mis à la disposition du procureur de la République, promet le général Sylvano Kasongo.

En RDC, l'attentat à la pudeur est interdit par le Code pénal en son article 167. L'article 172 sanctionne l'infraction à plus de trois ans d'emprisonnement ferme.

Mais comme dans plusieurs pays africains, il est rare de voir le ministère public sévir pour attentat à la pudeur, alors que les rues grouillent de filles et/ou femmes habillées en sexy, exposant ainsi très ostensiblement leurs parties intimes.

Il en est de même dans des clips musicaux où des scènes presque lascives accompagnent les paroles des chansons.

Rama la slameuse condamné à 12 mois de prison

Rasmata Diallo alias Rama La Slameuse qui comparaisait ce vendredi 8 novembre 2019 pour répondre de faits de rébellion, discrédit sur un acte juridictionnel, menace sous conditions d'un magistrat et outrage à magistrat a été condamnée à 12 mois de prison et un million de CFA d'amende le tout assorti

de sursis.

L'artiste comparaisait dans le cadre d'une plainte déposée par des agents de police.

Selon nos confères de zoodomail devant le tribunal Rama La slameuse a perdu son sang froid après l'audition d'un enregistrement où elle profère des malédictions à l'endroit du corps judiciaire, juges et procureur. « Je ne vous aime pas, je ne vous aime pas » a-t-elle lancé à l'endroit des juges. Touché qui a entraîné une suspension pour permettre à l'accusée de se calmer.

Source ZOODOMAIL

Princess Shyngle: « Mon petit ami veut coucher avec moi 300 fois par jour »

L'actrice gambienne Princess Shyngle envisage de mettre fin à sa relation avec son petit ami sénégalais.

La jeune femme n'est pas satisfaite du genre de traitement qu'elle subit actuellement dans sa relation. Sur son compte Instagram, elle a partagé une vidéo dans laquelle elle parle de son expérience sexuelle avec son petit ami.

Elle affirme que celui-ci réclame le sexe sans arrêt depuis qu'il a fait sa demande en mariage. Princess Shyngle a fait savoir que son petit ami veut coucher avec elle 300 fois par jour et quand elle essaie de se plaindre, il lui dit qu'il a payé sa dot.

Fatiguée et désespérée, l'actrice controversée dit qu'elle ne peut pas continuer à endurer cette souffrance.

Peuple: Accusé d'escroquerie par la famille de Grand P son manager réagit

Je suis vraiment déçu. C'est trop tôt. Pourtant nous avons de grands projets qui peuvent nous rapporter plus gros dans le futur.

Il faut que les gens sachent qu'il y'a bel et bien un contrat signé qui me lie à l'artiste [Grand P et sa famille](#). Il s'agit bien d'un contrat de management. Les 13 morceaux de l'album de l'artiste ont été entièrement pris en charge par moi, sous fond propre.

Jusqu'à présent je me suis endetté auprès des gens. Ils disent que [Oumou Sangaré](#), [Sidiki Diabaté](#) et autres nous ont donné de l'argent, ils n'ont qu'à demander ces artistes. Moi je ne me reproche rien."

Plus loin , le manager de [Grand p](#) indique que la famille de l'artiste a été associée aux préparatifs de la dédicace et que tout s'est passé de façon transparente.

" Nos déplacements sur Abidjan et Bamako, tout a été fait à mes frais. Je suis vraiment déçu. J'ai beaucoup d'initiative avec Grand p.

Nous avons des tournées en Europe et un peu partout. Sans compter la fondation que j'ai créé pour lui afin qu'il ne se retrouve plus dans la pauvreté " interview du manager sur Afroguinee.

Peuple: le manager de grand P accusé de détournement

Alors que la polémique enfle sur le détournement présumé de l'argent de l'artiste Grand P par son manager Alpha Sylla lors du concert dédicace de son album à Conakry, le frère du chanteur vient de faire de nouvelles révélations sur cette affaire qui enflamme la toile.

Interrogé par Africaguinee.com, Kaba Prince accuse Alpha Sylla d'avoir détourné une forte somme d'argent à Grand P.

Estimant la somme détournée à près de 300 millions de francs

guinéens, le frère de Grand P indique que le manager de l'artiste n'a voulu remettre que 9 millions de francs guinéens à la famille alors que le concert avait généré assez de recettes. L'affaire se trouve devant la justice.

« Il y a avait trois catégories de tickets. Il y avait des tickets de 100 mille FG, 80 mille FG et 50 mille FG. Le palais était plein à craquer. Il y avait même des gens qui étaient dehors. D'après nos calculs c'est près de 300 millions de francs guinéens qui ont été détournés», dénonce-t-il.